

## PRAYERS

Pursuant to Standing Order 43, on motion of Mr. Reid (St. Catharines), seconded by Mr. Fretz, it was resolved,—That, whereas the border separating Canada from the U.S.A. is the longest undefended border in the world; and whereas disputes, incidents and irritations have arisen between our two countries from time to time since the cessation of the 1812-1814 war; the governments and the peoples of our two nations are to be commended for their fine example to the world in the resolution of those differences by peaceful means, keeping the border open at all times for regular business.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Two Hundred and Ninety-Ninth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of the Province of Ontario, requesting the withdrawal of a map published by the Office of the Commissioner of Official Languages, presented by the honourable Member for York North (Mr. Gamble), on Friday, July 9, 1982, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Three Hundredth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of the Constituencies of St. Catharines, Welland and Niagara Falls, in the Province of Ontario, opposing any additional taxation directed at home owners, presented by the honourable Member for St. Catharines (Mr. Reid), on Friday, July 9, 1982, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

A petition was presented by the honourable Member for St. Catharines (Mr. Reid).

A petition was presented by the honourable Member for Erie (Mr. Fretz).

The House resumed debate on the motion of Mr. Johnston, seconded by Mr. Ouellet,—That Bill C-124, An Act respecting compensation in the public sector of Canada, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

And debate continuing;

(*Proceedings on Adjournment Motion*)

At 10.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

## PRIÈRE

En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, sur motion de M. Reid (St. Catharines), appuyé par M. Fretz, il est résolu,—Que, attendu que la frontière canado-américaine est la frontière non défendue la plus longue du monde et attendu que des conflits, des incidents et des frictions ont surgi de temps à autre entre nos deux pays depuis la fin des hostilités de 1812-1814, les gouvernements et les peuples de nos deux pays méritent d'être félicités pour le bel exemple qu'ils donnent au monde en réglant ces différends de façon pacifique et en gardant la frontière toujours ouverte pour les affaires courantes.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le deux cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents de la province de l'Ontario, demandant le retrait d'une carte publiée par le Bureau du Commissaire aux langues officielles, présentée par l'honorable député de York-Nord (M. Gamble) le vendredi 9 juillet 1982, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le trois centième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents des circonscriptions électorales de St. Catharines, Welland et Niagara Falls, dans la province de l'Ontario, manifestant leur opposition à tout impôt supplémentaire visant les propriétaires de maisons, présentée par l'honorable député de St. Catharines (M. Reid) le vendredi 9 juillet 1982, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

L'honorable député de St. Catharines (M. Reid) présente une pétition.

L'honorable député d'Érié (M. Fretz) présente une pétition.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Johnston, appuyé par M. Ouellet,—Que le Bill C-124, Loi concernant les rémunérations dans le secteur public du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Le débat se poursuit;

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A vingt-deux heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.